



## DECISION DU MAIRE N° 2025-42

Service Patrimoine  
Objet : Location d'un logement communal

Le Maire de la Ville d'Ugine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mai 2023 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal, notamment de décider de la conclusion et de la révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

### DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure avec Monsieur Frédéric RINGENBACH, un contrat de location, pour l'appartement n° 3, sis au 1019 avenue André Pringolliet.

ARTICLE 2 : Ledit contrat prend effet le 1<sup>er</sup> mai 2025 pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement dans les mêmes conditions et pour la même durée.

ARTICLE 3 : Le loyer mensuel est fixé à 450,00 €/TTC et sera calculé au prorata de la durée de la convention, payable d'avance auprès du Centre des Finances Publiques d'Albertville - 148 rue Jean Baptiste Mathias – 73200 ALBERTVILLE.  
Il sera révisé unilatéralement par le Conseil Municipal de la Commune d'UGINE

Les charges mensuelles seront facturées en sus pour un montant de 80.00 €.

ARTICLE 4 : La Directrice Générale des Services, la responsable du service et Mme la Trésorière Principale sont chargées chacune en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification
- La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250415-DEC25-42-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Ugine, le 15 avril 2025



Franck LOMBARD  
Maire d'UGINE